

COMMUNIQUE DE PRESSE

Participation de Cobuilder au lancement d'un dictionnaire européen de données : Un tournant pour le secteur de la construction

Avec le lancement d'un dictionnaire européen de données par Define et Cobuilder, les pays et les entreprises européennes de construction vont pouvoir accélérer leur transition vers une gestion normalisée de leurs données, garantissant ainsi leur interopérabilité et leur reproductivité au-delà de leurs frontières.



Paris – 4 octobre 2023 : [Cobuilder](#), éditeur de solutions BIM, annonce, dans le cadre de sa mission d'intégrateur pour la plateforme de données Define, la mise à disposition d'un dictionnaire européen des données permettant, à toutes les entreprises du continent, de s'appuyer sur des modèles de données harmonisés et standardisés à l'échelle européenne.

Define, une plateforme de données pour les acteurs de la construction

Ces dernières années, de plus en plus de pays européens ont lancé leurs propres initiatives visant à développer des dictionnaires nationaux de données dans le secteur de la construction. Beaucoup d'entre eux s'appuient, pour cela, sur [Define](#), une plateforme en ligne qui permet à ses utilisateurs de créer, gérer et partager des modèles de données.

Plus précisément, Define Data Dictionary est une solution développée pour les entreprises de l'industrie de la construction et gérée par les acteurs du secteur eux-mêmes via un conseil d'administration composé de

divers acteurs du secteur de la construction et grâce à Cobuilder dont le rôle est d'intégrer les données de la plateforme dans le respect des exigences techniques et des normes internationales.

Aujourd'hui, **Define lance l'un de ses plus gros atouts à ce jour : le dictionnaire de données européen.** Pour permettre aux pays et aux entreprises de notre continent d'adopter un langage numérique commun basé sur des normes pour l'ensemble du secteur, garantissant ainsi l'interopérabilité et la reproductibilité.

Lars Fredenlund, PDG de Cobuilder, explique: « *L'un des objectifs du dictionnaire de données européen est d'unifier un marché diversifié mais fortement interconnecté. Un groupe de travail dédié, composé d'acteurs de l'industrie au sein de Define participe à la gouvernance consensuelle du dictionnaire de données européen. Au fil du temps, davantage d'experts s'y joindront pour apporter leurs connaissances et leur expertise afin de nous aider à construire une base de données qui soit la plus solide et la plus riche possible.* »

Les avantages d'une approche commune

Ce dictionnaire européen de données est basé sur les normes CEN-CENELEC. Cela permet à la fois d'éviter les efforts de déploiement d'un nouveau dictionnaire de données pour chaque pays en partant de zéro, mais également de garantir que tous les pays et toutes les entreprises, quel que soit leur langue, leur culture, etc., s'appuieront sur les mêmes structures de données.

En outre, à l'instar des dictionnaires de données nationaux, le dictionnaire de données européen peut être utile aux petites entreprises qui n'ont pas les moyens de développer et de maintenir le leur.

Enfin, le développement de ce dictionnaire est en phase avec le projet réglementaire d'établissement de passeports numériques pour les produits de construction dont l'objectif est d'établir une documentation numérique commune pour tous les produits de construction sur le marché européen.

« *L'évolution des réglementations encourage également une numérisation plus poussée du secteur de la construction, en particulier dans des domaines tels que la modélisation des informations du bâtiment (BIM), les journaux de bord des bâtiments, les passeports numériques et les registres. Cela prouve que l'industrie a plus que jamais besoin d'un dictionnaire de données européen commun pour alimenter tous les changements à venir* », ajoute Lars Fredenlund.

En pratique, fonctionnement du dictionnaire européen de données de Define

La plateforme Define prend, actuellement, en charge l'interconnexion de dictionnaires de données distincts. Avec le dictionnaire de données européen, une hiérarchie va s'établir dans laquelle celui-ci se situera au sommet et contiendra toutes les définitions européennes communes et les partagera entre les dictionnaires de données nationaux des pays. Cela garantit que toutes les entreprises, quel que soit leur pays d'origine, peuvent travailler dans un cadre de données commun unique, offrant une interopérabilité et une ressource prête à l'emploi lors de la configuration de leurs dictionnaires de données.

Le dictionnaire de données européen devrait non seulement inclure de nouveaux modèles de données, mais, au fil du temps, donner accès à de nouveaux schémas de classification, sources de données et cas d'utilisation du niveau de besoin d'information, ce qui constitue une nouvelle étape vers la mise en œuvre d'une structure de données standardisée où les données sont interopérables, partagées et peuvent être réutilisées.

Bénéfices pour les entreprises françaises du secteur de la construction

Le dictionnaire européen de données incarne la vision de dictionnaires de données interconnectés et s'aligne sur le principe de « l'adoption d'une perspective globale tout en mettant en œuvre des stratégies locales ». Il favorise la collaboration entre les entreprises de différents pays, leur permettant de fonctionner dans un cadre de données cohérent.

Ce langage numérique commun pour l'industrie de la construction renforce l'interopérabilité et rationalise le développement de dictionnaires de données distincts. Cette interopérabilité va permettre aux entreprises de construction françaises d'intégrer facilement leurs opérations à celles de leurs homologues européennes, d'accéder à des définitions communes et de conserver un avantage concurrentiel sur un marché de la construction de plus en plus mondialisé.

Le dictionnaire de données européen est disponible sur [Define Hub](#), plateforme sur laquelle les acteurs du secteur peuvent trouver plus d'informations sur Define et sur les dictionnaires de données.